

RAPPORT ANNUEL 2024-2025



Mot de la présidente

Marilyne Trudeau

L'année 24-25 fût des plus rocambolesques! Évidemment, qui dit année de fondation, dit année de mise à niveau, d'orientation à prendre et de déploiement. Mention spéciale à toute l'équipe du Garde-Manger, particulièrement à Laurent, le coordonnateur, sans qui cet organisme ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Les enjeux mentionnés dans ce présent rapport demeurent le nerf de la guerre et le conseil d'administration compte bien relever le défi! La mission du Garde-Manger est essentielle à notre communauté et l'ensemble des partenaires est également de cet avis. C'est donc avec les manches retroussées, optimisme et détermination, que nous allons de l'avant pour l'année 25-26.



Mot du coordonnateur

Laurent Gélinas



L'année 2024-2025 fût une année bien remplie pour le Garde-Manger. L'organisme a été fondé, est devenu autonome, a gagné en visibilité, tout en renforçant ses liens auprès des partenaires dans la communauté et en créant de nouveaux. Tout cela, en plus d'avoir amélioré l'aide à la population en situation d'insécurité alimentaire de la MRC du Rocher-Percé. Il n'en demeure pas moins que de beaux défis nous attendent dans la prochaine année et il me fera plaisir comme coordonnateur de les relever !



SOMMAIRE

1 Présentation du Garde-Manger

2 Faits saillants

3 Récupération alimentaire

4 Aide alimentaire

5 Réalisations 2024-2025

6 Défis et perspectives



1

Présentation du Garde-Manger

Mission



La mission du Garde-Manger est de venir en aide à tous les citoyen.nes de la MRC du Rocher-Percé qui vivent de l'insécurité alimentaire tout en encourageant et en favorisant leur pouvoir d'agir. Notre mission est accomplie grâce à la récupération des invendus alimentaires et à la redistribution de ceux-ci.

Vision



Le Garde-Manger vise à être un acteur clé de la sécurité alimentaire dans la MRC du Rocher-Percé, avec pour objectif de garantir un accès à une diversité d'aliments sains à chaque individu. Nous voulons bâtir une communauté solidaire et autonome, où personne n'est laissé de côté, et où la coopération locale et l'innovation nourrissent un avenir alimentaire équitable pour tous et toutes.

Valeurs



Les valeurs portées par l'organisme sont celles de : respect, transparence, inclusion, solidarité, et démocratie. De plus, l'organisme prône la concertation pour maintenir son historique de collaboration avec la communauté.



Création du Garde-Manger

Assemblée citoyenne

En mai 2023, une assemblée citoyenne a été tenue. Des citoyens se sont rencontrés afin de faire le point sur les activités de récupération et de distribution alimentaires initiées deux ans plus tôt dans la communauté du Rocher-Percé, ainsi que décider de leur avenir.



De manière unanime, les 21 personnes présentes à cette assemblée ont voté en faveur de la poursuite des activités pour ainsi pérenniser celles-ci. Pour y arriver, les citoyennes et citoyens présents ont proposé de créer un organisme qui aura ce mandat.

Déjà à cette assemblée certains citoyens ont montré leur intérêt à s'impliquer dans l'organisme en devenir.

Création du Garde-Manger

Suivant l'assemblée citoyenne, un conseil d'administration provisoire est formé dès l'automne 2023 pour établir les bases du nouvel organisme à fonder, notamment en élaborant les règlements généraux et recrutant la nouvelle coordination. Le conseil est alors composé de cinq citoyens du Rocher-Percé ayant à cœur la sécurité alimentaire et la lutte au gaspillage alimentaire. Trois de ces cinq membres étaient présents lors de l'assemblée citoyenne. Les cinq membres du conseil d'administration provisoire présentent une demande d'incorporation au registraire des entreprises du Québec pour le nouvel organisme portant le nom de Garde-Manger. Le 16 mai 2024, l'organisme reçoit ses lettres patentes; le Garde-Manger est enregistré!



Assemblée de fondation

Le 13 juin 2024, soit un mois après la réception des lettres patentes, l'organisme tient son assemblée de fondation. Des citoyens de partout sur le territoire du Rocher-Percé se joignent à cet événement.

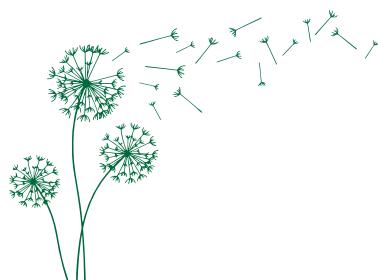


Alors que plusieurs citoyens connaissaient déjà les activités de l'organisme, d'autres citoyens en prenaient connaissance. Les cinq administrateurs provisoires sont alors élus par les membres et forment le conseil d'administration du Garde-Manger.

Membres

Lors de l'assemblée de fondation, le Garde-Manger a regroupé 20 membres fondateurs. Plusieurs de ces membres ont également signifié leur intérêt à s'impliquer comme bénévole pour l'organisme.

L'organisme tient une liste de membres. Toute personne présente à l'assemblée de fondation et intéressée à être membre est inscrite au registre de membres. Au moment de l'assemblée de fondation, il n'existe qu'une seule catégorie de membres, regroupant les citoyennes et citoyens du Rocher-Percé, présentes ou présents lors de l'assemblée générale annuelle.



Équipe

Le Garde-Manger a pu compter sur des personnes très impliquées et motivées au courant de l'année 2024-2025.



Carolane Amos

Préposée à l'accueil
et à la transformation



David Lejeune

Préposé à la
collecte



Abdel Zoumhane

Préposé à la
collecte



Laurent Gélinas

Coordonnateur

Conseil d'administration



En haut, de gauche à droite : Marilyne Trudeau, Laurent Gélinas et Charlotte Agostini. En bas, de gauche à droite : Daniel Leboeuf, Isabel Doré-Millet et Olivier Poulin

Le conseil d'administration, formé lors de l'assemblée de fondation le 13 juin 2024 et inchangé en date du 31 mars 2025, est constitué de cinq administrateurs.

- Marilyne Trudeau, présidente
- Daniel Leboeuf, vice-président
- Charlotte Agostini, secrétaire-trésorière
- Isabel Doré-Millet, administratrice
- Olivier Poulin, administrateur

De l'assemblée de fondation au 31 mars 2025, six rencontres du conseil d'administration ont été tenues. Les sujets portaient essentiellement sur des questions administratives liées à la création de l'organisme et au déploiement des services.



Lac à l'épaule

Les 6-7 décembre 2024 s'est tenu un lac à l'épaule au Garde-Manger. Le conseil d'administration et le coordonnateur se sont réunis afin de définir la mission de l'organisme, ainsi que les orientations pour les prochaines années.



Définition de la mission

La mission a été définie en priorisant les éléments constituant les objets de l'organisme aux lettres patentes.

Objets :

L'organisme d'aide alimentaire Garde-Manger est constitué, à des fins purement sociales et sans intention de gain pécuniaire, afin d'utiliser les surplus alimentaires pour offrir de l'aide aux personnes, favoriser le développement de leur pouvoir d'agir et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Priorisation des éléments

1. Aide aux personnes :
2. Favoriser leur pouvoir d'agir
3. Lutter contre le gaspillage alimentaire



Ainsi, bien que la lutte au gaspillage alimentaire soit un élément central dans nos actions, l'aide aux personnes et la favorisation de leur pouvoir d'agir ont été considérées comme les deux éléments prioritaires à mettre de l'avant dans la mission.

Mission :

La mission du Garde-Manger est de venir en aide à tous les citoyen.nes de la MRC du Rocher-Percé qui vivent de l'insécurité alimentaire tout en encourageant et en favorisant leur pouvoir d'agir. Notre mission est accomplie grâce à la récupération des invendus alimentaires et à la redistribution de ceux-ci.



Implication de la communauté

Au courant de l'année 2024-2025, le Garde-Manger a fait appel à des bénévoles, notamment pour donner un coup de pouce lors de la production de plats givrés et la production de potage pour les usagers du Garde-Manger.



Par ailleurs, l'activité de glanage d'aronia à Newport, réalisée à l'automne 2024, a permis d'impliquer près de 10 personnes de la communauté à lutter contre le gaspillage alimentaire et fournir des fruits au Traiteur du Littoral pour la fabrication de muffins pour les élèves fréquentant le service de garde et à Produire la santé ensemble pour les ateliers Petits cuistots.

La cuisine du Garde-Manger, mise gratuitement à disposition des groupes et organismes communautaires, a été utilisée une douzaine de fois par trois groupes au courant de l'année, soit deux organismes partenaires (CJEOE et Association TCC-AVC), ainsi qu'un groupe de citoyennes.



2

Faits saillants

42

Tonnes récupérées

Durant la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, ce sont plus de 42 tonnes d'aliments qui ont été récupérées des épiceries et d'autres sources.

4

Épiceries participantes

En plus des trois supermarchés participant au programme de récupération depuis les débuts du projet, une épicerie a été ajoutée en janvier 2025.

2 235

Dépannages effectués

Du 15 octobre 2024 au 31 mars 2025, ce sont 2235 dépannages qui ont été réalisés auprès des personnes en situation d'insécurité alimentaire.

641

Personnes uniques aidées

Durant cette même période, ce sont plus de 641 personnes, soit 440 adultes et 201 enfants, qui ont bénéficié des paniers d'aide alimentaire.

3 435

Plats givrés produits

Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, notre équipe a produit 3425 plats givrés pour le CAB qui les redistribue aux personnes âgées, vulnérables ou convalescentes vivant de l'insécurité alimentaire.



3

Récupération alimentaire

Pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, le Garde-Manger a récupéré un total de **42 387 kg** de denrées alimentaires, soit 21% de plus que l'année précédente.

42 tonnes



David, préposé à la collecte, remplissant nos frigos

Cette augmentation peut être attribuée à différents facteurs, notamment l'ajout d'une épicerie supplémentaire (Épicerie Bonichoix Guy Desbois de Ste-Thérèse-de-Gaspé), l'augmentation de la participation de certains départements des épiceries déjà partenaires, la captation des denrées endommagées en provenance du IGA de Grande-Rivière qui étaient auparavant envoyées en dehors de la MRC, ainsi que l'augmentation des dons corporatifs et de particuliers.

Épiceries

Les épiceries participant au programme de récupération en supermarché (PRS) fournissent à elles seules **93 %** de toutes les denrées récupérées par le Garde-Manger, ayant donné plus de 39 tonnes de denrées alimentaires durant l'exercice 2024-2025.

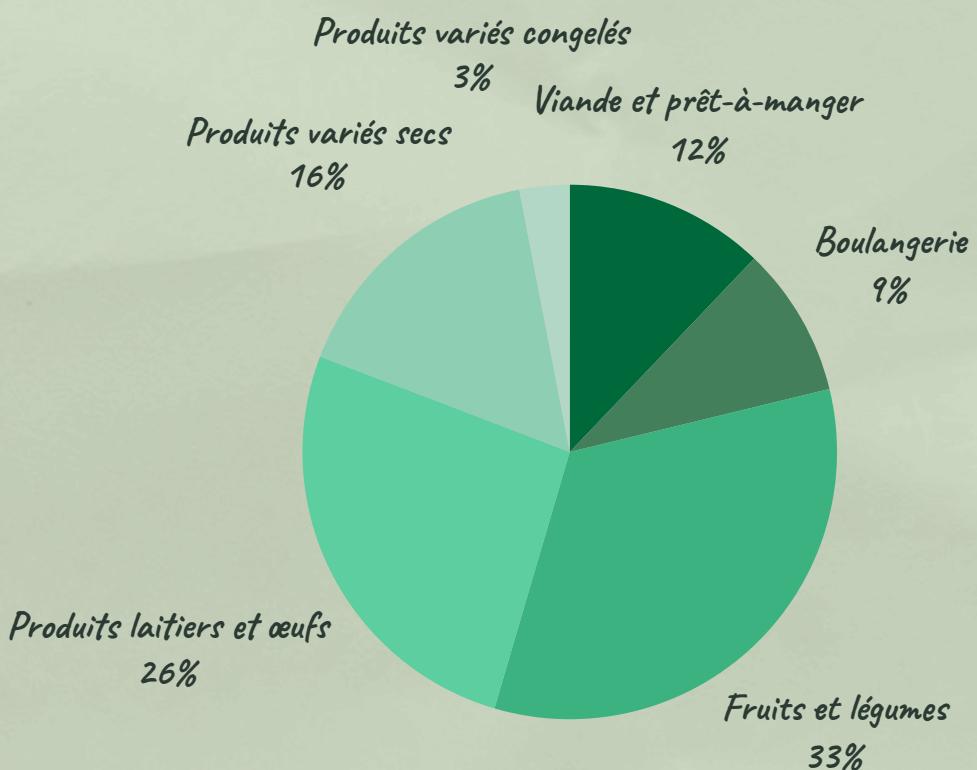


Jean-Guillaume Lejeune, responsable du département épicerie au IGA de Chandler



Ce tonnage inclut les **denrées endommagées**, principalement des conserves, en provenance des épiceries qui sont récupérées par Stericycle pour ensuite être acheminées vers le Garde-Manger. Ces denrées représentent **2,7 tonnes** durant l'exercice.

Le Garde-Manger reçoit des denrées alimentaires de plusieurs catégories des épiceries, mais certaines catégories représentent une part plus importante des denrées reçues, comme les fruits et légumes et les produits laitiers et œufs. Le graphique ci-dessous représente les denrées reçues par catégorie durant l'exercice.



Bien que les arrivages de prêt-à-manger aient été importants (trempettes, houmous, salades de pomme de terre, etc.), le Garde-Manger a reçu peu de viande des épiceries. Également, certaines denrées essentielles ont eu des creux durant l'exercice, notamment les produits laitiers et œufs.





L'équipe du Super C de Chandler posant pour le Garde-Manger afin de souligner le don de produits variés congelés

Autres provenances

Outre les arrivages des épiceries, qui constituent la très grande majorité des denrées reçues, le Garde-Manger a pu compter sur les d'autres dons, pour un total de **2,8 tonnes** de denrées.

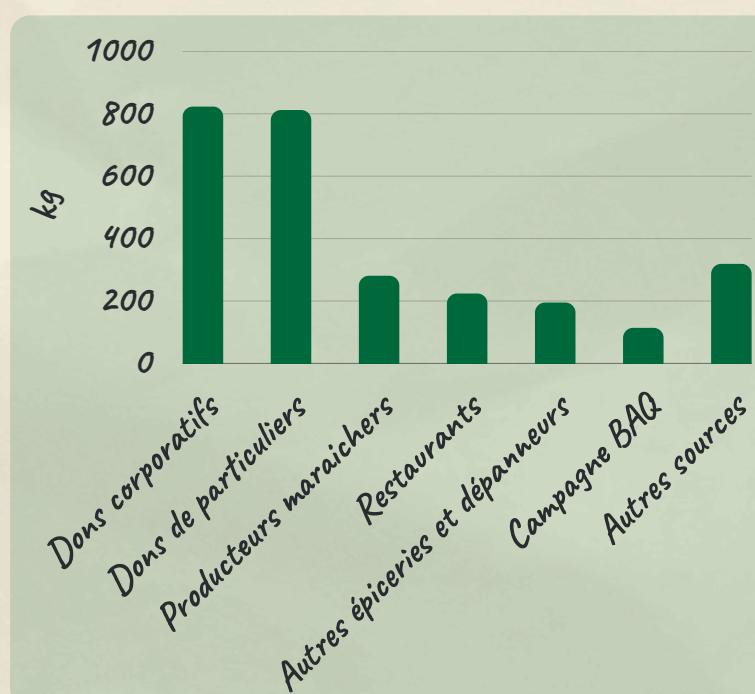
Les deux principales sources étaient des dons corporatifs et de particuliers.

Le Garde-Manger a reçu deux dons corporatifs durant l'exercice, soit de Gaspésie Mitsubishi et de l'organisme Abstinence (As de Trèfle).



Gaspésie Mitsubishi

À l'automne 2024, le Super C a fait don au Garde-Manger de l'équivalent de quatre palettes de produits variés congelés. Puisqu'il s'agissait d'un arrivage non prévu et composé de produits très recherchés par nos usagers, cette surprise a fait le grand bonheur de ceux-ci.



Abstinence



Les dons des particuliers consistaient notamment en des produits variés secs (conserves, etc.) et de la viande d'orignal. En effet, suivant un appel à la population à l'automne 2024, le Garde-Manger a reçu 25 dons de viande d'orignal pour un total de près de 300kg, ce qui a permis de palier à la faible quantité de viande reçue des épiceries.



Bénévole durant l'activité de glanage

Également, quatre restaurants ont offert leurs surplus de denrées alimentaires, de même que deux producteurs maraîchers et une épicerie/dépanneur.

Une campagne des Banques alimentaires du Québec a eu lieu à l'automne 2024 et a permis d'amasser des dons en denrées des clients du Super C et du Marché Nicolas afin d'être redistribués au Garde-Manger.

Enfin, d'autres sources ponctuelles ont contribué à fournir au Garde-Manger plus de 300kg de denrées.



Don citoyen de viande d'orignal

Les citoyens ont aussi été mobilisés lors de l'activité de glanage d'aronias organisée par le Garde-Manger ayant lieu aux Fermes de Newport à l'automne 2024, où 17 kg de petits fruits ont été récoltés.



Tomates offertes par un producteur local



Achats

À l'automne 2024, le Garde-Manger recevait des cartes-cadeaux de Banques alimentaires du Québec. Ces cartes, utilisables dans les épiceries des chaînes Sobeys (IGA) et Métro (Super C), ont permis l'achat de denrées alimentaires.

Ainsi, à partir du mois de décembre 2024, le Garde-Manger a acheté des denrées afin de compléter l'offre au Garde-Manger.

Ces achats ont permis de fournir aux usagers des produits de base généralement non reçus par la récupération en supermarché, tels que des céréales, du riz, de la farine, du beurre d'arachide, et de pallier au manque occasionnel de produits de base reçus par la collecte, notamment les produits laitiers et œufs.



Local du Garde-Manger bien rempli grâce aux dons des épiceries et à l'achat de denrées

Entre décembre 2024 et mars 2025, **3,3 tonnes** de denrées ont été achetées à l'aide des cartes-cadeaux pour un coût total de 14 000\$.



Aide alimentaire

Quand pauvreté et insécurité alimentaire vont de paire

Partout au Canada, la pauvreté est la cause première de l'insécurité alimentaire. Les personnes en situation de pauvreté sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés à payer leur loyer et autres frais fixes et doivent souvent faire des compromis sur l'achat de nourriture.

La MRC du Rocher-Percé est l'une des MRC les plus dévitalisées au Québec, arrivant à l'avant-dernière position au 103e rang sur 104 (2019).

En 2023, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a appliqué son renommé calcul de revenu viable à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, et notamment à Chandler, dans notre MRC. Ce calcul prend en compte la mesure du panier de consommation, utilisée comme seuil de la pauvreté officiel au Canada, mais est bonifié afin d'offrir un seuil pour une sortie réelle de la pauvreté, au-delà de la couverture des besoins de base.

Selon l'IRIS, “le revenu viable pour une personne seule à Chandler est de 37 168 \$, alors que le revenu médian après impôt des ménages d'une seule personne est de 29 000 \$. Cela signifie donc que plus de la moitié des personnes seules n'atteignent pas le revenu viable. Les ménages d'une seule personne représentent 35,2 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille monoparentale ayant un·e enfant est de 48 154 \$. Le revenu médian après impôt des familles monoparentales est de 57 200 \$. Ces dernières représentent 12,4 % des ménages.

Le revenu viable pour une famille de quatre personnes est de 75 416 \$. Le revenu médian après impôt des couples avec enfants est de 106 000 \$. Ceux-ci représentent 16,8 % des ménages.”

- IRIS 2023. *Le revenu viable hors des grands centres.* https://iris-recherche.qc.ca/publications/le-revenu-viable-hors-des-grands-centres/#423_Chandler



L'aide alimentaire indispensable

Ces données ne sont pas éloignées de ce que l'on observe au Garde-Manger; la majorité des usagers sont des personnes seules en appartement et plusieurs sont des personnes immigrantes.

Au regard de ces données, il est donc évident qu'un organisme d'aide alimentaire comme le Garde-Manger est crucial dans Rocher-Percé et se devait d'être mis sur pied afin de desservir un très grand nombre de personnes.

Dénoncer la pauvreté systémique

Comme organisme, nous n'avons que peu de pouvoir sur les revenus de nos concitoyens, mais nous nous devons de les aider. L'éloignement par rapport aux grands centres, la dépendance à la voiture en région, les loyers qui explosent et dont la qualité reste trop souvent à désirer ne font qu'empirer la situation de crise économique dans laquelle nous nous trouvons. Le tout contribuant également à la hausse du panier d'épicerie.

Pour remédier à la pauvreté de manière systémique, c'est sur le revenu qu'il faut agir. Les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, les personnes âgées vivant avec des pensions fixes, les travailleurs et travailleuses saisonniers qui touchent du chômage, les personnes immigrantes à statut précaire et les étudiant.es n'ont pas la capacité d'augmenter leurs revenus. Elles sont donc maintenues dans la pauvreté, ce que nous dénonçons.

Aide alimentaire : directe et indirecte

Le Garde-Manger contribue à aider les personnes en situation d'insécurité alimentaire de deux manières. La première est par aide alimentaire directe, c'est-à-dire en offrant des denrées directement aux personnes dans le besoin qui se présentent au Garde-Manger. La seconde est en offrant les denrées alimentaires à des organismes qui aident à leur tour des personnes dans le besoin.



Une priorisation de l'aide a été réalisée avec les organismes partenaires. Ainsi, la priorité dans la distribution d'aliments doit être donnée aux personnes, puis aux organismes offrant de l'aide alimentaire directe et enfin aux organismes qui utilisent les denrées dans le cadre de leurs activités.

1. Aide aux personnes

Qui peut en bénéficier?

L'aide alimentaire offerte en aide directe par le Garde-Manger s'adresse à toutes les personnes dans la MRC du Rocher-Percé en situation d'insécurité alimentaire, par exemple dans une situation économique difficile, qui sont au retour aux études ou en formation professionnelle, qui sont en recherche d'emploi ou récemment arrivées au pays ou dans toute autre situation à court ou à moyen terme qui peut engendrer des problèmes à s'alimenter sainement.

Fonctionnement

Coupons “Coup de pouce”

Les dépannages alimentaires fonctionnent essentiellement par référencement, c'est-à-dire par l'obtention d'un coupon "Coup de pouce" auprès de l'un des organismes partenaires. L'objectif de ce fonctionnement est de fournir à la personne ayant des besoins d'aide alimentaire un accompagnement par des ressources en intervention, afin de s'assurer d'offrir tout le soutien nécessaire à sa réalité.

Aide sans coupon

Parce que Le Garde-Manger a à cœur l'accessibilité de ses services pour toutes et tous, et parce qu'il reconnaît que nul n'est à l'abri d'un frigo vide, peu importe sa situation économique, l'organisme propose un service à deux vitesses. Cela permet aux personnes sans coupon de venir se dépanner ponctuellement au comptoir alimentaire. Bien que cette aide soit offerte de manière moins régulière que pour les bénéficiaires munis de coupons, elle demeure une ressource importante en cas de besoin.



Si la fréquence de ces dépannages ne suffit pas à répondre aux besoins d'une personne, elle sera alors orientée vers un organisme partenaire qui pourra lui offrir un accompagnement plus soutenu, incluant l'accès à des coupons alimentaires ainsi qu'un soutien adapté pour faire face à l'insécurité alimentaire.

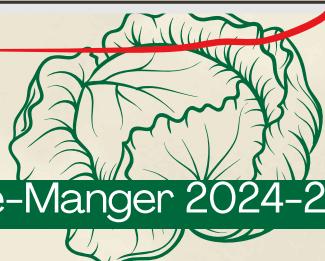
Organismes partenaires

L'aide alimentaire sollicite l'expertise des organismes partenaires. Les intervenants de ces organismes agissent comme références, c'est-à-dire que ce sont eux qui évaluent les besoins des personnes et offrent des coupons "Coup de pouce" à celles-ci selon leurs besoins.

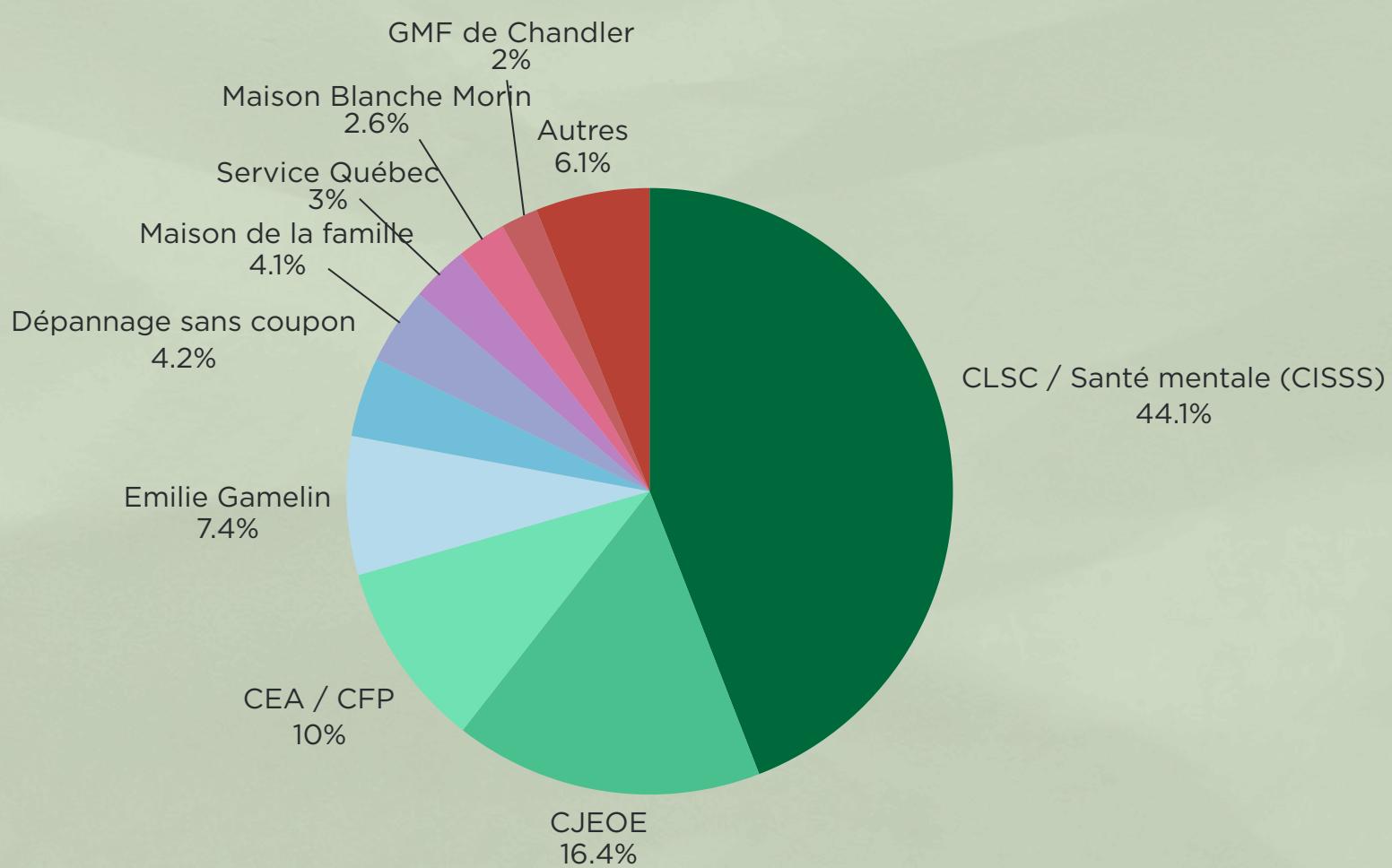
Depuis le début des activités, plusieurs organismes partenaires se sont ajoutés aux collaborateurs. Au 31 mars 2025, on comptait 17 organismes partenaires, soit quatre organismes de plus que l'année précédente.



- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> CLSC de Chandler (CISSS) | <input type="radio"/> ÉPAQ |
| <input type="radio"/> CJEOE Rocher-Percé | <input type="radio"/> Convergence |
| <input type="radio"/> CEA / CFP de Chandler-GR | <input type="radio"/> Dpt. Jeunesse (CISSS) |
| <input type="radio"/> Centre Émilie Gamelin | <input type="radio"/> Réadaptation (CISSS) |
| <input type="radio"/> Maison de la famille de Chandler | Nouveaux 2024-2025 ! |
| <input type="radio"/> Maison Blanche Morin | <input type="radio"/> Service Québec |
| <input type="radio"/> GMF de Chandler | <input type="radio"/> Clinique médicale de GR |
| <input type="radio"/> CAB Gascons-Chandler | <input type="radio"/> Femmes Entre-Elles |
| <input type="radio"/> Association TTC-ACV | <input type="radio"/> Soutien à domicile (CISSS) |



Le CLSC de Chandler est sans contredit l'organisme distribuant le plus de coupons d'aide alimentaire (44%), suivi par le CJEOE Rocher-Percé (17%) et le Centre d'éducation des adultes / Centre de formation professionnelle de Chandler et de Grande-Rivière (10%).



Dépannages

Durant l'exercice, le Garde-Manger a offert **2 235 dépannages alimentaires** aux personnes. Au total, ce sont plus de **31 tonnes** de denrées alimentaires qui ont été distribuées en aide alimentaire directe.

2 235
dépannages alimentaires



Personnes uniques et ménages

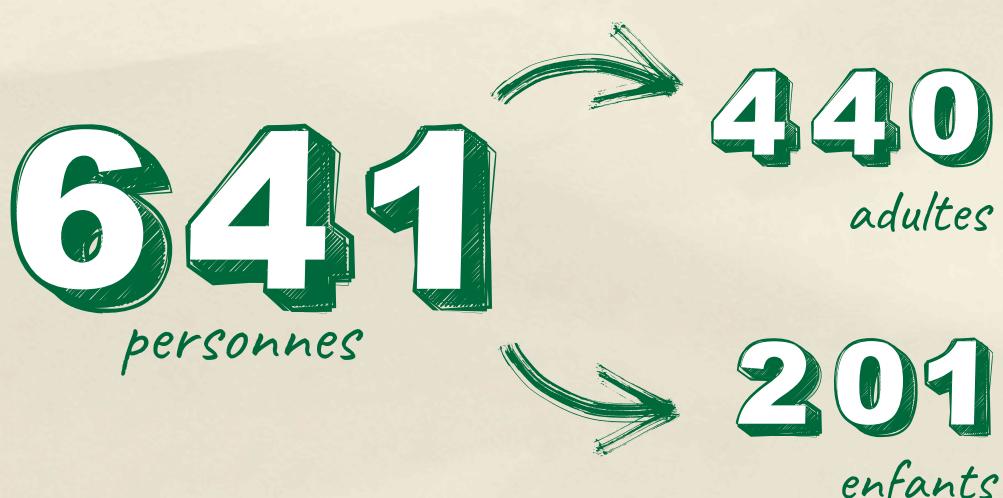
La documentation des ménages et des personnes bénéficiant des services d'aide alimentaire au Garde-Manger a débuté à la mi-octobre 2024. Ainsi, les données concernant les ménages et les personnes sont présentées pour la période du 15 octobre 2024 au 31 mars 2025 (5,5 mois)*.

Durant la période, ce sont 319 ménages qui ont obtenu au moins un dépannage alimentaire, soit 440 adultes et 201 enfants, pour un total de 641 personnes uniques.

*Lors du prochain rapport, les données pourront être présentées pour l'exercice complet.

319
ménages

*du 15 oct. 2024
au 31 mars 2025*



Complémentarité avec le CAB

Le Centre d'action bénévole Gascons-Percé (CAB) offre des services variés à ses usagers : soutien à domicile, accompagnement médical, production de rapports d'impôt, aide alimentaire, etc. Les petits plats congelés et la popotte roulante font partie du programme de soutien à domicile et s'adressent à des personnes âgées, vulnérables ou en convalescence. Le comptoir alimentaire aide temporairement les personnes en difficultés à se nourrir convenablement.

Le tableau suivant illustre les différences entre les services en aide alimentaire offerts par les deux organismes.



	Garde-Manger	Centre d'action bénévole
Territoire couvert	<ul style="list-style-type: none"> MRC du Rocher-Percé (Port-Daniel-Gascons à Percé) 	<ul style="list-style-type: none"> De Gascons à Percé Ouest
Services offerts en aide alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Comptoir alimentaire Aide aux organismes Cuisine offerte gratuitement à la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> Comptoir alimentaire Popote roulante P'tits plats givrés Paniers de Noël et guignolée
Comptoir alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Offre tout type de denrées : fruits et légumes, produits laitiers et œufs, boulangerie, prêt-à-manger, produits secs et en conserve, etc. Fréquence de dépannage : hebdomadaire Aucune preuve de revenu Référencement par les organismes partenaires Panier d'accueil aux nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> Offre tout type de denrées, sauf les fruits et légumes Fréquence de dépannage : 4x/année Preuve de revenu exigée

Ainsi, l'offre de service du Garde-Manger vient compléter et bonifier l'aide alimentaire sur le territoire de Rocher-Percé en élargissant le nombre de paniers disponibles pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire et en variant les denrées disponibles grâce à la récupération/redistribution. Le CAB constitue aujourd'hui un partenaire essentiel du Garde-Manger en agissant comme organisme référenceur et en collaborant avec le Garde-Manger pour les p'tits plats givrés.

2. Aide aux organismes

Durant la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, le Garde-Manger a fourni **6,5 tonnes** de denrées alimentaires aux organismes communautaires de Rocher-Percé, qui aident à leur tour les personnes en situation d'insécurité alimentaire.

6,5
tonnes



L'aide aux organismes représentait durant l'exercice **17%** de l'aide alimentaire totale offerte aux personnes et aux organismes, selon la quantité de denrées distribuées (en kg).

Frigo libre-service à l'ÉPAQ

Durant l'exercice, le Garde-Manger a fourni près de **1 700kg** de denrées alimentaires au comité vert de l'École des pêches et d'aquaculture du Québec (ÉPAQ) / Cégep de la Gaspésie et des Îles de Grande-Rivière afin de remplir son frigo libre-service.

Environ vingt étudiants ont ainsi pu profiter des denrées distribuées durant l'année scolaire. Les élèves ayant de plus grands besoins d'aide alimentaire ont pu bénéficier de coupons offerts par une intervenante au sein de l'école.



Frigo libre-service à l'ÉPAQ



Nathalie Bastien du CEA/CFP avec un bac plein d'aliments sains pour ses étudiants

CEA / CFP

Nathalie Bastien, une intervenante au centre d'éducation des adultes (CEA) / centre de formation professionnelle (CFP) de Chandler et de Grande-Rivière, récupère à chaque semaine des denrées pour faire des collations, des sandwichs ou d'autres repas à une trentaine d'étudiants.

Durant l'exercice, près de **1 050kg** ont été redistribués aux étudiants des deux établissements.



Centres d'hébergement

Plus de **900kg** de denrées alimentaires ont été redistribués aux deux centres d'hébergement partenaires, soit à la Maison Blanche Morin, venant en aide aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, ainsi qu'au Centre Émilie Gamelin, maison d'hébergement pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale.



Intervenante de la Maison Blanche Morin repartant avec plusieurs sacs de denrées du Garde-Manger

Cuisine collective du CLSC

Durant l'exercice, le Garde-Manger a fourni plus de **360kg** d'aliments à la cuisine collective du CLSC. Les denrées fournies ont contribué chaque mois à produire une centaine de portions pour les usagers.



Malika et des usagers en pleine cuisine collective au département de santé mentale du CLSC de Chandler



Traiteur du Littoral

Le traiteur social, qui produit des dîners à faible coût pour les élèves de six écoles primaires et de l'École secondaire du Littoral dans le cadre du programme *La cantine pour tous*, a bénéficié des surplus de fruits et légumes du Garde-Manger.

Durant l'exercice, ce sont plus de **1 300kg** qui ont ainsi été redistribués.



Lisette Vachon du Traiteur du Littoral ayant récupéré plusieurs boîtes de surplus de fruits et légumes au Garde-Manger

Autres organismes

En plus des organismes mentionnés jusqu'à présent, le Garde-Manger a redistribué auprès d'autres organismes ou groupes d'individus.

Au total, ce sont un près de **1 200kg** de denrées alimentaires qui ont été distribués à ces organismes.

CAB Gascons-Percé

CJEOE Rocher-Percé

Cuisines collectives

Produire la santé ensemble

Femmes Entre-Elles

Maison des jeunes de Gascons

Garderie en milieu familial

Service de garde de l'école Saint-Bernard de Gascons



P'tits plats givrés

Le Garde-Manger produit pour l'usage exclusif du CAB les P'tits plats givrés. Au menu, une quinzaine de plats différents sont produits, selon les préférences de la clientèle.

Durant l'exercice, **3435 repas** ont été produits par l'équipe. La production des plats congelés par le Garde-Manger permet d'utiliser certains légumes en surplus de la collecte, notamment les pommes de terre, rutabagas et carottes. Cependant, certains aliments comme la viande, doivent généralement être achetés.

Afin de maintenir la production des plats congelés lors de l'absence de Carolane en cuisine, le Garde-Manger a eu recours à l'aide de bénévoles dévoués à quelques reprises durant l'année.



Des P'tits plats givrés produits par l'équipe du Garde-Manger



Sylvie et Francisco, deux bénévoles toujours prêts à prêter main forte en cuisine



Réalisations 2024-2025

En plus d'avoir incorporé et fondé un nouvel organisme, l'équipe du Garde-Manger a accompli plusieurs réalisations au cours de l'exercice.

Membre associé BAQ

L'une des réalisations majeures de l'année est sans aucun doute l'adhésion du Garde-Manger comme membre associé au réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ).



Être membre associé auprès des BAQ constitue non seulement une reconnaissance à l'échelle du Québec du Garde-Manger en tant qu'organisme d'aide alimentaire, mais aussi une reconnaissance à l'échelle du Canada auprès des Banques alimentaires du Canada (BAC).

Cela constitue également un levier permettant de travailler avec d'autres acteurs à lutter contre l'insécurité alimentaire.



Enfin, l'adhésion contribue au financement de notre organisme, grâce aux aides gouvernementales et aux campagnes déployées par les BAQ.

Numérisation : Plateforme Toucan

L'adhésion comme membre associé dans le réseau des BAQ venait également avec l'obligation d'implanter la nouvelle plateforme Toucan visant à centraliser toutes les données d'aide alimentaire de l'ensemble des banques alimentaires.



Ceci permet à l'échelle du Québec d'avoir des statistiques mensuelles sur l'aide alimentaire (nombre de ménages et de personnes aidées, profil des usagers, etc.) et ainsi démontrer aux instances gouvernementales l'impact des activités des banques alimentaires.

Ainsi, au courant de l'hiver 2024-2025, l'équipe du Garde-Manger a implanté la nouvelle plateforme et formé les employés concernés.

Normes d'excellence

Une seconde obligation découlant de notre adhésion aux BAQ est une obligation de se doter de normes d'excellence. Concrètement, les normes consistent en l'adoption de politiques et de cadres que doivent adopter les organismes d'aide alimentaire, dont le Garde-Manger. Il s'agit de politiques de gouvernance, de cadres d'opération, de gestion des informations confidentielles, de gestion des ressources humaines et plus encore. Ceci permettra d'uniformiser les pratiques au sein de tous les membres du réseau des banques alimentaires de partout au Canada.

Durant l'exercice, le Garde-Manger a travaillé de concert avec la *Table de concertation en sécurité alimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* (TCSAGÎM), ainsi que ses membres à développer et implanter ces normes au sein de nos organismes.



En date du 31 mars 2025, huit politiques avaient été adoptées par notre conseil d'administration. D'autres politiques seront adoptées au courant de la prochaine année.

Échanges avec les partenaires du milieu

Étant un organisme communautaire fortement ancré dans sa communauté, le Garde-Manger se fait un devoir de collaborer et d'écouter les partenaires afin d'assurer que les activités de l'organisme soit en concordance avec les besoins de la communauté.

Sondage partenaires

En novembre 2024, un sondage a été transmis aux organismes partenaires afin d'avoir leur opinion sur l'aide alimentaire offerte par le Garde-Manger, les coupons "Coup de pouce" et leurs commentaires quant au déploiement de services aux extrémités du territoire. Les commentaires des 12 répondants ont permis d'identifier des pistes de réflexion qui ont ensuite été exposées au conseil d'administration.

Rencontre de partenaires - Mars 2025

Le Garde-Manger a organisé une première rencontre avec ses partenaires le 17 mars 2025. Une dizaine de représentants d'organismes partenaires y ont participé. Les objectifs étaient d'informer les partenaires des développements du Garde-Manger, de connaître leurs préoccupations afin de formuler des recommandations et aussi s'assurer de répondre aux besoins du milieu dans le temps.

Salon des aînés

En octobre 2024, le Garde-Manger a participé à la première édition du salon des aînés organisé par la MRC du Rocher-Percé à la Base plein air de Bellefeuille.



Salon des aînés



Plus de 200 dégustations de nos p'tits plats givrés produits au Garde-Manger ont été distribuées aux participants.

Communautés de pratique - TCSAGIM

La *Table de concertation en sécurité alimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* (TCSAGIM) est un lieu d'échange régional entre organismes oeuvrant en aide alimentaire. Au courant de l'exercice, le Garde-Manger a participé à **cinq** rencontres de communautés de pratique en récupération alimentaire et en aide alimentaire.



Le Garde-Manger prenant part aux communautés de pratique de la TCSAGIM sans encore être membre, l'organisme a soumis au printemps 2025 une demande d'adhésion à la table. Une réponse favorable est attendue à l'été/automne 2025.

Formation en éducation populaire autonome

Le Garde-Manger a été invité par Produire la santé ensemble à participer à une formation en éducation populaire autonome en novembre 2024. La formation a permis de se sensibiliser sur la justice sociale, sur l'identification des causes des injustices et les objectifs de la transformation sociale.

Communications

Pour faire connaître notre organisme, le Garde-Manger a créé un site Web et une page Facebook. Le site Web permet notamment d'expliquer le fonctionnement des services d'aide alimentaire, autant pour les usagers que les organismes partenaires. On y retrouve aussi des informations pratiques telles que nos coordonnées et les heures d'ouverture.

- Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61559836896429>
- Site Web : <https://garde-manger.org/>



Au courant de l'année, plusieurs représentations dans les médias ont été réalisées afin de présenter notre organisme, de sensibiliser à l'insécurité alimentaire et au gaspillage alimentaires, de même qu'à l'augmentation des demandes d'aide alimentaire.

Voici les interventions dans les médias :

- 60 publications sur notre page Facebook
- 2 entrevues radio à Bleu FM
- 1 entrevue à TVRP
- 1 entrevue à Télévag
- Participation du Garde-Manger au documentaire “Meilleur avant?”, réalisé par Olivier Poulin (132 Prod).

Le Garde-Manger

Le Garde-Manger est un organisme sans but lucratif qui récupère et redistribue les surplus alimentaires dans la MRC du Rocher-Percé

Notre mandat

Site Web du Garde-Manger



Entrevue à TéléVag - Novembre 2024



Entrevue à TVRP - Juin 2024



 **Le Garde-Manger**
29 nov. 2024 ·

Gaspillage alimentaire 

Que signifie "meilleur avant"? La date de péremption est un moyen pour un fabricant de garantir la fraîcheur de son produit et d'en assurer sa qualité. Cela ne signifie pas pour autant que le produit n'est pas consommable après cette date.

Par exemple, le yogourt peut être consommé jusqu'à 3 semaines après la date de péremption sans présenter de risque pour la santé. Les produits congelés peuvent se consommer jusqu'à deux ans après la date de péremption et les produits secs (boîtes de conserve, etc.) jusqu'à 3 ans! Pour les fruits et légumes, il faut se fier à ses sens : sent-il bon ou a-t-il présence significative de moisissures?

Les banques alimentaires comme le Garde-Manger peuvent donc distribuer les invendus alimentaires dépassant la date "meilleur avant", permettant de nourrir la communauté tout en assurant l'innocuité des aliments. 😊

Meilleur avant ?



1 commentaire 66 partages

 **Le Garde-Manger**
30 oct. 2024 ·



La chasse a été bonne cette année et vous avez de la viande de trop dans votre congélateur? Faites-en don au Garde-Manger. 🤝

Vous n'avez qu'à venir nous l'apporter à notre local situé au 148 Grande-Allée Ouest à Grande-Rivière. Pour consulter nos heures d'ouverture, rendez-vous sur notre site Web au garde-manger.org/nous-contacter.

Un immense merci à Vanessa et aux dix autres donateurs qui sont venus nous apporter de la viande d'orignal depuis les trois dernières semaines.

Donner au Garde-Manger, c'est redonner à sa communauté 🙌



69 7 commentaires 59 partages

Exemple de deux publications sur la page Facebook du Garde-Manger

6

Défis et perspectives

À peine naissant, plusieurs défis se posent déjà au Garde-Manger, notamment l'augmentation des demandes d'aide alimentaire.

Augmentation des demandes d'aide alimentaire

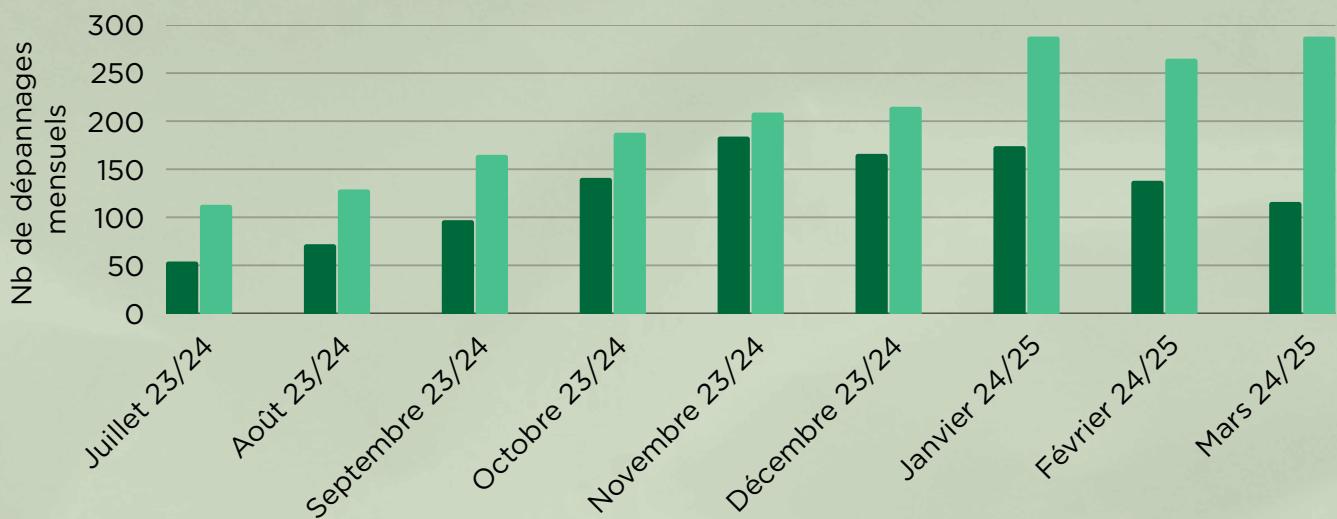
Le principal défi, non seulement dans notre MRC, mais également dans l'ensemble du Québec et du Canada, est l'augmentation des demandes d'aide alimentaire. À l'heure actuelle, un canadien sur quatre vit de l'insécurité alimentaire.

Au Garde-Manger, le nombre de dépannages est en constante augmentation depuis quelques mois, comme présenté ci-dessous.



Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette augmentation, mais le contexte socioéconomique est l'un des principaux.

Évolution mensuelle des demandes d'aide alimentaire

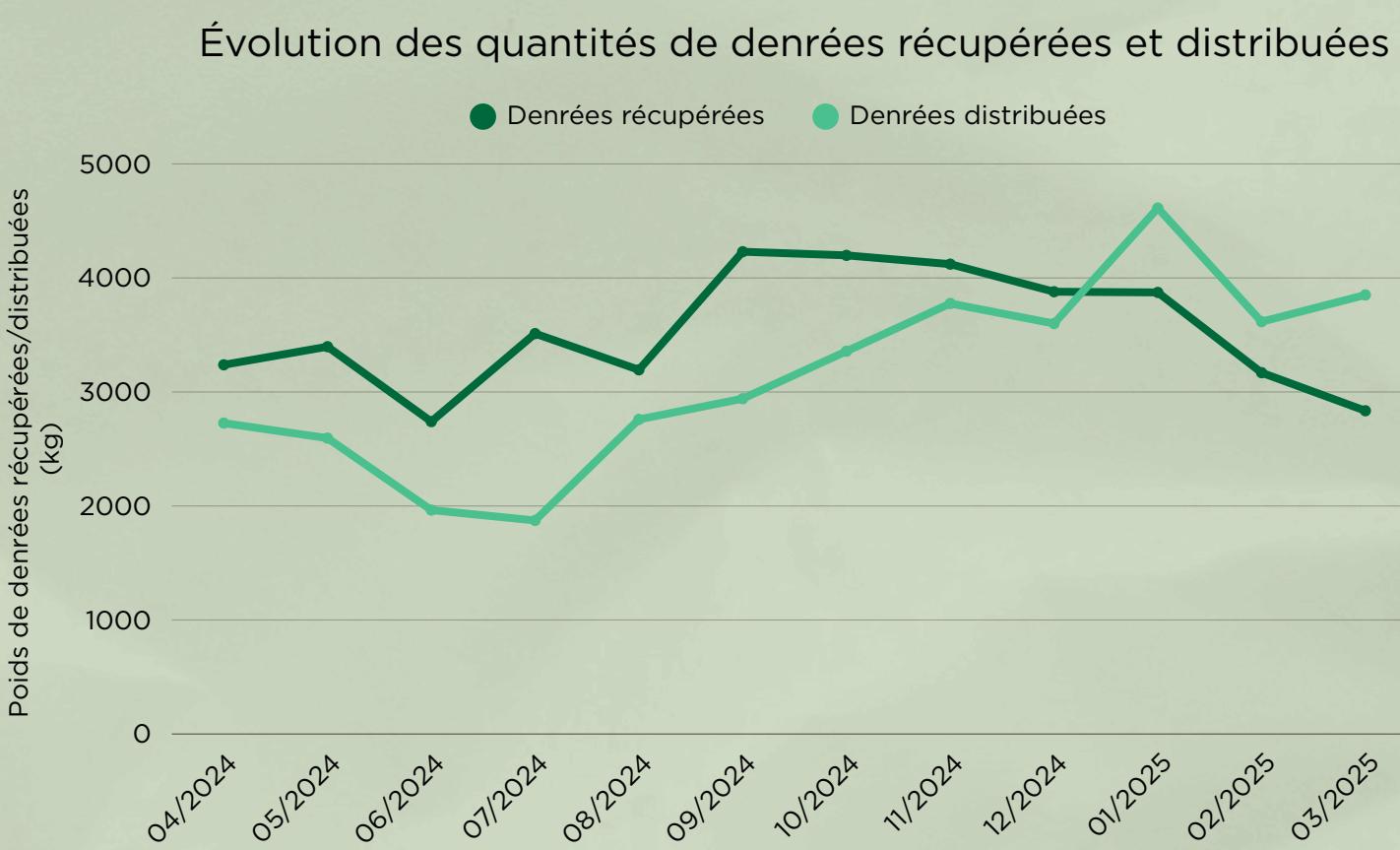


Sur le graphique précédent, on note un écart de plus en plus important entre le nombre de dépannages effectuées cette année comparativement à l'année précédente. Par exemple, en mars 2024, le Garde-Manger a offert 116 dépannages comparativement à 288 en 2025.

L'augmentation des demandes d'aide alimentaire amène une plus grande sollicitation des services d'aide alimentaire auprès du Garde-Manger, mais également auprès des organismes partenaires, qui doivent distribuer davantage de coupons. C'est le cas notamment du CLSC de Chandler, qui est une porte d'entrée pour les coupons "Coup de pouce".

Denrées limitées

Cette augmentation des demandes d'aide alimentaire pose un défi important, soit la diminution de denrées pour les usagers, soit par l'aide alimentaire directe (aux personnes) ou indirecte (aux organismes).



Sur le graphique ci-dessus, on observe un point tournant en janvier 2025; les sorties de denrées sont alors supérieures aux entrées de denrées récupérées. En effet, bien que ces entrées soient croissantes au fil des derniers mois, elles ne suffisent pas à elles seules à répondre à la demande durant l'hiver 2025, les achats de denrées ont permis de palier à cela.

Avec une augmentation des demandes et une limitation dans les denrées entrantes, deux défis se posent.

Le premier est la **priorisation dans la distribution des denrées**. Dans un contexte de denrées limitées, le Garde-Manger a réuni ses partenaires pour établir des procédures de priorisation dans la distribution des denrées (pour les personnes d'abord, les organismes ensuite) et continuera de faire un suivi en ce sens, afin de continuer d'aider un maximum de personnes en situation d'insécurité alimentaire.

Le deuxième défi est **l'augmentation de la quantité de denrées récupérées**. Si l'on souhaite desservir plus de personnes, il faut nécessairement plus de denrées. Considérant que les achats étant limités à la contribution de BAQ et qu'il n'est pas envisagé à l'heure actuelle de se doter d'un budget d'achat, il faut trouver d'autres stratégies afin d'augmenter les approvisionnements. Pour ce faire, il est envisagé d'ajouter une ou deux autres épiceries au courant de la prochaine année au programme, ce qui devrait augmenter quelque peu les approvisionnements, et d'identifier d'autres sources de denrées, comme les pharmacies, les dépanneurs ou les industries. En plus d'augmenter globalement les approvisionnements, cela pourrait permettre d'augmenter la quantité de denrées récupérées dans certaines catégories d'aliments plus critiques, comme la viande et le prêt à manger. Également, un projet pilote est actuellement sur la table avec BAQ pour obtenir des pains tranchés directement d'un distributeur. Si le projet débloque, il pourrait permettre d'avoir une quantité significative de produits de boulangerie supplémentaires.



Financement

Un autre défi majeur pour la prochaine année, voire les prochaines années, consiste au financement.

La plupart des organismes d'aide alimentaire de la région reçoivent du financement à la mission du programme de soutien aux organismes communautaire (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les montants sont substantiels et permettent aux organismes une base financière pour assurer leur fonctionnement. Le Garde-Manger vise ce programme dans les prochaines années. Ce financement sera progressif et dépendra de plusieurs facteurs, dont le rehaussement budgétaire et l'éligibilité de notre candidature en prenant en considération les critères de l'action communautaire autonome (ACA).

Il est donc nécessaire de diversifier les sources de financement. Pour ce faire, une demande d'enregistrement comme organisme de bienfaisance est en cours auprès de l'Agence du revenu du Canada. Cette demande permettra l'obtention de financement auprès de fondations œuvrant dans le domaine de la lutte à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, une campagne de financement sera lancée dès l'été 2025, afin de solliciter les dons corporatifs et dons des particuliers.

Déploiement de services aux extrémités du territoire

Depuis mars 2024, un projet de points de chute aux deux extrémités du territoire, soit à Port-Daniel-Gascons et Percé Est, est envisagé. Le projet doit permettre l'accessibilité à l'aide alimentaire à la population des extrémités en situation d'insécurité alimentaire et peu mobiles. Il comprend également l'acquisition d'un nouveau véhicule neuf réfrigéré qui permettra le maintien de la chaîne de froid en parcourant le territoire.



Le projet est en cours. Le sondage réalisé auprès des partenaires en novembre 2024 donnait des orientations pour le projet, notamment quant au lieu pour tenir le point de chute. Le véhicule, commandé en mars 2025, doit être reçu en juin. Enfin, une demande a été soumise au Fonds d'aide aux organismes (FAO) pour soutenir ce projet. La réponse est attendue à l'été 2025.

Ainsi, pour la prochaine année, le Garde-Manger implantera un point de chute à l'extrême ouest du territoire. La desserte de l'extrême est viendra dans un deuxième temps.



